



Paris, le 24 septembre 2020

COMMUNIQUE

Philippe Goujon, Maire du 15^e arrondissement, a appris avec consternation que la Préfecture de Police avait mis à exécution ce matin les décisions de justice rendues à l'encontre de Doctogestio, société gestionnaire du Centre de Santé Viala, 12 rue Viala, dont les locaux sont la propriété de la Caisse d'Allocations Familiales d'Ile-de-France.

La pose de grilles empêche dorénavant les personnels soignants comme les patients d'y accéder...

Sans sous-estimer l'ampleur financière du contentieux en cours, la Mairie du 15^e s'étonne d'une telle expulsion en pleine crise sanitaire, alors même que des négociations engagées sous son égide, avec la CAF, l'ARS et la Ville de Paris, étaient en bonne voie.

Une solution de relocalisation était en effet à l'étude à proximité.

La Mairie du 15^e s'était par ailleurs engagée avec les autres partenaires à participer financièrement aux travaux nécessités par le déménagement du centre de santé.

L'expulsion de ce centre de santé est un mauvais coup porté à la médecine de proximité, aux 4.000 patients qui le fréquentaient et à la cinquantaine de praticiens en secteur 1 qui y travaillaient.

La Mairie du 15^e exige que tout soit mis en œuvre pour que des solutions de substitution soient très rapidement trouvées pour accueillir la patientèle du Centre Viala.